

Protocole n°08

Coloration des réticulocytes par le Bleu de crésyle brillant en solution

Principe :

Cette coloration permet une numération des réticulocytes, et présente un intérêt dans le cadre du diagnostic, pour distinguer les anémies de causes centrales (arégénératives), de celles de causes périphériques (régénératives).

Un réticulocyte est une jeune hématie, obtenue suite à l'expulsion du noyau de l'érythroblaste acidophile (précurseur des hématies). Son cytoplasme contient des ribosomes (substances basophiles) et quelques restes d'ARN, qui sont précipités en un réseau de petites granulations ou filaments, par des colorants vitaux à forte concentration, tels que le Bleu de crésyle brillant ou le Bleu de méthylène nouveau (colorants basiques). Cette sorte de réseau est appelé substance réticulo-filamenteuse.

Produits nécessaires à la coloration :

Bleu de crésyle brillant en solution
Réf. 310750-

0125 mL

Matériel spécifique nécessaire non fourni :

Tube à hémolyse – Etuve

Préparation des échantillons :

Les échantillons doivent être préparés conformément aux méthodes en vigueur dans le laboratoire en l'application de l'Arrêté du 26 novembre 1999 relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale, J.O. n°287 du 11 décembre 1999.

Mode opératoire :

Veuillez lire attentivement l'intégralité des informations qui suivent avant d'utiliser le produit.

Temps de réalisation : 15 minutes.

- Dans un tube à hémolyse, mélanger 2 gouttes de Bleu de crésyle brillant en solution et 2 gouttes de sang. Homogénéiser très délicatement et boucher le tube.
- Mettre le tube à hémolyse à l'étuve à 37 °C pendant 15 minutes.
- Après incubation, homogénéiser de nouveau.
- Réaliser un frottis en prenant une goutte de ce mélange et le laisser sécher.
- Lecture au microscope, objectif x100 à immersion.

Résultats :

Filaments réticulaires : bleu profond

Fond : bleu pâle

Recommandations et/ou notes d'utilisation :

Produits destinés à un usage exclusivement professionnel pour le Diagnostic in vitro.

L'enlèvement et le traitement des déchets chimiques et biologiques doivent être effectués par une entreprise spécialisée et agréée.

Température de stockage : 15 – 25 °C.

En cas de dépôts, filtrer la solution avant l'emploi.

Références Bibliographiques :

CLARK G., *Staining Procedures*, Williams & Wilkins, 4^{ème} éd., 1981, p. 176-177.

LILLIE R.D., *H.J. Conn's Biological Stains*, Sigma Chemical Company, 9^{ème} éd., 1990, p. 598-599.

LORD-DUBE H., L'ITALIEN R., *Hématologie*, éd. Décarie, 1983, p. 155-157.